

## ADMINISTRATION

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE LA SANTÉ  
ET DES DROITS DES FEMMES

#### **Arrêté du 15 janvier 2015 portant nomination des membres du jury de fin de scolarité des élèves inspecteurs de l'action sanitaire et sociale au titre de l'année 2015**

NOR : AFSR1530018A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 modifié fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'État et de ses établissements publics ;

Vu le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2002-1569 du 24 décembre 2002 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale ;

Vu le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'École des hautes études en santé publique ;

Vu l'arrêté du 13 octobre 2004 modifié relatif à la formation des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Le jury est présidé par Mme Évelyne BONNAFOUS, adjointe du sous-directeur des carrières, des parcours et de la rémunération à la direction des ressources humaines.

#### Article 2

Sont nommés membres du jury pour l'épreuve de soutenance de mémoire prévue à l'article 6 de l'arrêté du 13 octobre 2004 modifié susvisé :

Mme Véronique DEFFRASNES, représentant la directrice des finances, des achats et des services, coordonnatrice.

#### *Groupe d'examineurs n° 1*

Mme Sophie JACQUOT-GAUTUN, représentant le directeur général de la santé.

Mme Lydia LACOUR, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique.

Mme Françoise MAY-CARLE, directrice régionale adjointe de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

M. Régis CORNUT, membre en activité du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale.

Mme Karine BREHAUX, enseignant exerçant au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

M. Christophe VAN DER LINDE, personne qualifiée dans le domaine sanitaire et social.

#### *Groupe d'examineurs n° 2*

Mme Anne-Marie TAHRAT, représentant la directrice générale de la cohésion sociale.

Mme Émilie COUNIL, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique.

M. André BOUVET, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

M. Nicolas DROUART, membre en activité du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale.

M. François LE YONDRE, enseignant exerçant au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

Mme Pascale DHOTE-BURGER, personne qualifiée dans le domaine sanitaire et social.

*Groupe d'examineurs n° 3*

Mme Annick DUFFOUR, représentant la directrice des finances, des achats et des services.

M. Mathias WAELLI, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique.

Mme Ghislaine BORGALLI-LASNE, directrice départementale de la cohésion sociale.

Mme Caroline SAULNIER, membre en activité du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale.

M. Joël LADNER, enseignant exerçant au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

Mme Isabelle MONNIER, personne qualifiée dans le domaine sanitaire et social.

*Groupe d'examineurs n° 4*

M. Christophe PECATE, représentant la directrice générale de la cohésion sociale.

Mme Nicole BOHIC, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique.

M. Pierre-Yves BOIFFIN, directeur départemental adjoint de la cohésion sociale.

M. Karl FLEURISSON, membre en activité du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale.

M. Didier CHAUVIN, enseignant exerçant au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

Mme Maud RENON, personne qualifiée dans le domaine sanitaire et social.

*Groupe d'examineurs n° 5*

M. Maurice MENDES, représentant le directeur des ressources humaines.

M. Jocelyn RAUDE, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique.

Mme Isabelle KNOWLES, directrice départementale de la cohésion sociale.

Mme Marie-Hortense GOUJON-HAEGY, membre en activité du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale.

M. Gil DESMOULIN, enseignant exerçant au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

Mme Pascale THEZELAIS, personne qualifiée dans le domaine sanitaire et social.

*Groupe d'examineurs n° 6*

M. Guy BOUDET, représentant le directeur général de l'offre de soins.

Mme Béatrice VALDES, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique.

M. Yannick BARILLET, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

M. Christophe BUZZI, membre en activité du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale.

M. Alain PARAPONARIS, enseignant exerçant au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

Mme Dominique ROCHE, personne qualifiée dans le domaine sanitaire et social.

Article 3

Sont nommés membres du jury pour l'épreuve d'entretien prévue à l'article 7 de l'arrêté du 13 octobre 2004 précité :

M. André NUTTE, inspecteur général honoraire, représentant le chef de l'inspection générale des affaires sociales, coordonnateur.

M. Jean-Marc BRAICHET, représentant le directeur général de l'offre de soins.

M. Michel LAFORCADE, directeur général d'agence régionale de santé.

Mme Ethel CARASSO-ROITMAN, directrice départementale de la cohésion sociale.

M. Henri CARBUCCIA, membre en activité du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale.

Mme Agnès MARIE-EGYPTIENNE, personne qualifiée dans le domaine sanitaire et social.

#### Article 4

Pour les personnes recrutées dans le corps des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale par la voie contractuelle dans le cadre du décret n° 95-979 du 25 août 1995 susvisé, sont adjoints au jury:

##### **1. Un représentant de l'autorité administrative ayant pouvoir de nomination**

*Pour l'épreuve de mémoire*

M. Thierry BOULISSIERE, chargé de mission à la direction générale de la cohésion sociale.

*Pour l'épreuve d'entretien*

Mme Véronique VERBIE, chargée de mission à la direction des ressources humaines.

##### **2. Une personne compétente en matière d'insertion professionnelle des personnes handicapées**

*Pour l'épreuve de mémoire*

Mme Fabienne GRIZEAU-HOARAU, responsable du pôle égalité des chances à la direction des ressources humaines.

*Pour l'épreuve d'entretien*

Mme Anne-Marie DECOVILLE, chargée de mission à la direction des ressources humaines.

#### Article 5

Le directeur des ressources humaines et le directeur de l'École des hautes études en santé publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 15 janvier 2015.

Pour la ministre et par délégation :  
*L'adjointe au chef du bureau de la formation,*  
J. OUDOT